

ALLOCUTION PRONONCEE AU COLLOQUE ORGANISE A BEIJING LE 09.02.2009 PAR LE PRESIDENT DE LA F.A.F.C.

1964-2009. 45^e ANNIVERSAIRE DE L'ETABLISSEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA FRANCE & LA CHINE : UNE LECON POUR AUJOURD'HUI ?

Avant la France, 7 Etats occidentaux avaient, sous des formes diverses, noué des relations avec la République populaire de Chine, notamment la Suisse, les Pays scandinaves et la Grande Bretagne, mais il faudra attendre 1972 pour qu'interviennent des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs entre la Grande Bretagne & la Chine.

Sous la IV^e République, l'établissement de relations diplomatiques avec ce pays fut plusieurs fois envisagé. Dans les années 1949-1950, cette idée demeura sans suite dans le contexte de la guerre française en Indochine, qui voyait la Chine reconnaître Ho Chi-Minh. Lors de la première Conférence de Genève sur l'Indochine (1954) ensuite ; la guerre d'Algérie y mettait un obstacle qui ne tombera qu'en 1962.

En 1957, Edgar Faure, ancien Président du Conseil, effectue un séjour en Chine, à l'issue duquel il rédige un livre où est suggéré que soient établies des relations diplomatiques entre nos deux pays.

Dans les années suivantes, l'idée chemine : Edgar Faure est consulté par le Général de Gaulle et, lors de la Conférence de Genève sur le Laos (1961-62) le Maréchal Chen Yi, ministre des Affaires étrangères, laisse entendre à son homologue français Couve de Murville, que la Chine accueillerait favorablement pareille initiative. Mais, longtemps semble t-il, le général de Gaulle hésite.

Edgar Faure se rend de nouveau en Chine en 1963, cette fois très discrètement, comme représentant du Général de Gaulle. Il y négocie avec le Premier ministre Zhou Enlai et le Maréchal Chen Yi. La discussion est centrée sur la question de savoir si la France qui, indique t-il, n'est pas demandeur, est disposée à reconnaître le gouvernement de la République populaire de Chine comme unique gouvernement légal, représentant l'ensemble du peuple chinois, et à donc à assumer les obligations correspondantes. Après avoir été reçu par le Président Mao Zedong et Liu Shaoqi, Président de la République, E. Faure exprime sa conviction que la Chine souhaite cette normalisation, en raison notamment de la politique d'indépendance française vis-à-vis des Etats-Unis d'Amérique.

A l'issue de cette mission, les choses avancent, d'autant que le Général de Gaulle considère qu'avec la brouille sino-soviétique, la Chine également conduit une politique pleinement indépendante.

Si l'idée de l'établissement de relations diplomatiques progresse, elle se heurte à d'inévitables résistances. Celle des Etats-Unis, bien sûr, pour lesquels pareille décision, s'ajoutant à la politique de neutralité au Vietnam prônée par le général de Gaulle, aurait des conséquences néfastes sur le Sud Vietnam, où la situation se dégrade à partir de 1963, tandis que 1964 est année d'élection présidentielle américaine...

Résistances également du côté de Taiwan où, afin de tenter de les surmonter, le général de Gaulle dépêche l'ancien représentant de la France Libre à Chongqing, le général Pechkoff accompagné du colonel Guillermaz, sinologue et futur attaché militaire à Beijing.

Après que diverses modalités aient été envisagées par les deux pays dans le plus grand secret, il est décidé qu'un communiqué annonçant les relations diplomatiques serait simultanément publié à Paris et à Beijing le 27 janvier 1964 :

« Le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République Populaire de Chine ont décidé d'un commun accord d'établir des relations diplomatiques. Ils sont convenus à cet effet de désigner des ambassadeurs dans un délai de trois mois ».

La publication de ce document est suivie d'une déclaration du porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères à Beijing :

« C'est en tant que seul gouvernement légal représentant tout le peuple chinois que le gouvernement de la République populaire de Chine a entrepris des négociations et est parvenu à un accord avec le gouvernement de la République française sur l'établissement de relations entre les deux pays. Selon la coutume internationale, la reconnaissance du nouveau gouvernement d'un pays implique naturellement que l'on cesse de reconnaître l'ancien groupe de dirigeants qui ne peuvent être considérés comme représentants de ce pays ».

Si la nouvelle fait sensation, elle ne constitue pas pour autant une surprise totale : quelques jours auparavant, un entretien avec Edgar Faure publié par « Le Figaro » l'avait déjà clairement laissé présager, entraînant une certaine effervescence, de l'assemblée nationale française – largement tenue à l'écart - à la presse américaine...

Le 10 février, Taïpei met fin aux relations diplomatiques avec la France.

Claude Chayet est nommé chargé d'affaires à Beijing, avec mission de préparer l'arrivée de notre premier ambassadeur, Lucien Paye, ancien ministre du général de Gaulle.

Dire que ce dernier fut un dirigeant d'une envergure exceptionnelle dans un siècle qui en compta quelques-uns relève de l'évidence, tout comme affirmer qu'il fut un visionnaire. Il demeure particulièrement frappant de relire aujourd'hui certains propos du général de Gaulle, soigneusement consignés par Alain Peyrefitte, alors porte-parole du gouvernement français :

juin 1962 : *« j'ai toujours pensé, depuis que l'Armée rouge a gagné et que Tchiang Kaishek s'est réfugié à Formose, que l'intérêt du monde, un jour ou l'autre, sera de parler avec les Chinois, de s'entendre avec eux, de faire des échanges avec eux, pour leur permettre de sortir de leurs murailles... Il se pourrait bien qu'un jour ou l'autre, nous soyons amenés à les reconnaître et à donner l'exemple au monde. La politique du cordon sanitaire n'a jamais eu qu'un résultat, c'est de rendre dangereux le pays qui en est entouré. Naturellement, pas un mot de tout ça »*

mars 1963 : *« il y a quelque chose d'anormal dans le fait que nous n'avons pas de relations avec le pays le plus peuplé du monde, sous prétexte que son régime ne plaît pas aux Américains »*

juillet 1963 : *« nous reconnaissons (le général emploie déjà le présent) un fait évident, c'est qu'il y a un Etat qui gouverne la Chine ; il la gouverne depuis 14 ans ; bien ou mal, selon nos préférences ou pas, ça n'est pas notre affaire. Ce qui est sûr, c'est qu'il la gouverne »*

septembre 1963 : *« il faut toujours un allié de revers. Cela a toujours été la politique de la France. Les rois de France ont fait alliance avec le Grand Turc contre le Saint Empire romain germanique ; ils ont fait alliance avec la Pologne contre la Prusse ; ils ont fait alliance avec les Insurgents américains contre l'Angleterre ; moi j'ai fait alliance avec la Russie pour nous renforcer en face de l'Allemagne ; et aujourd'hui je fais alliance avec la Chine. Enfin, alliance... nous n'en sommes pas encore là. Il s'agit simplement de nouer des relations... Il est probable qu'après nous, il y aura des moutons de Panurge. Tout le monde voudra reconnaître la Chine et vous allez voir que les Etats-Unis vont être obligés de nous suivre ».*

08 janvier 1964 en Conseil des ministres, le général annonce l'établissement des liens diplomatiques et conclut : *« le fait chinois est là. C'est un pays énorme. Son avenir est à la dimension de ses moyens. Le temps qu'il mettra à les développer, nous ne le connaissons pas. Ce qui est sûr c'est qu'un jour ou*

l'autre, la Chine sera une grande réalité politique, économique et même militaire. La France doit en tenir compte... Il y a une réalité de la Chine, il ne faut pas la méconnaître »

Conseil des ministres encore, le 22 janvier 1964 : *« les réactions passionnelles suscitées sont assez excessives côté américain... Une fois le fait accompli il est probable qu'ils jugeront peu à peu qu'il est normal qu'ils en fassent autant. Notre exemple sera suivi. Cela ne changera rien au fait que la Chine communiste est communiste à sa façon. Avant d'être communiste, elle est la Chine »*

à l'issue de ce Conseil de Gaulle confié à Peyrefitte : *« Nous allons tourner la page coloniale, celle des concessions en Chine comme celle de l'Indochine française. Cela veut dire que la France revient en tant qu'amie, et que nous pourrons aider la Chine dans la mesure de nos moyens... Il n'est pas exclu qu'elle redevienne, au siècle prochain ce qu'elle fut pendant des siècles et des siècles : la plus grande puissance de l'univers »*

conclusion de la conférence de presse (du 31 janvier 1964) : *« par-dessus tout, il se peut, dans l'immense évolution du monde, qu'en multipliant les rapports entre les peuples, on serve la cause des hommes... Il se peut qu'ainsi les âmes, où qu'elles soient sur la terre, se rencontrent un peu moins tard au rendez-vous que la France donna à l'univers, voici 175 ans, celui de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ».*

Quelques semaines après cette conférence de presse, l'un des plus grands sinologues français, professeur à la Sorbonne, René Etiemble publie un petit livre intitulé *« Connaissons-nous la Chine ? »* en préface duquel il écrit :

« De Gaulle vient de reconnaître la Chine. Il ne suffit pas de la reconnaître, il faut surtout ne pas la méconnaître. Et puisque nous reconnaissons la Chine, reconnaissons d'abord les plus frappantes de nos erreurs.

Pour juger équitablement de la Chine actuelle, il nous faut en étudier l'histoire et la culture. Or ce n'est pas facile ; nous vivons depuis des siècles sur quelques fables vivaces.

De Pékin à Paris, la route est longue, périlleuse, les faits s'y égarent, les notions s'y métamorphosent. Les Européens du 18^e siècle étaient bien mal équipés pour critiquer les nouvelles qui leur arrivaient de Chine. Sommes-nous mieux pourvus ? Ni les dictionnaires ni les grammaires ne manquent, ni les livres sur la Chine. Mais quels livres, grands dieux, ceux qu'on lit ! Et que de méprises un peu partout »

Des réflexions vieilles de près d'un demi-siècle, mais d'une étonnante actualité...

Depuis 1964, les relations bilatérales ont, dans d'innombrables domaines, connu des développements importants, notamment en matière de coopération décentralisée – du communiqué de janvier 1994 à la conclusion du « partenariat stratégique pour le 21^e siècle » initié en 1997 par les Présidents Chirac et Jiang Zemin en passant par le spectaculaire succès des *« Années croisées franco-chinoises 2004-2005 »* -. Mais ces relations connaissent parfois également des difficultés comme on l'a vu très récemment, à la racine desquelles est toujours notre méconnaissance de la Chine.

Dans ce contexte qu'il soit permis à l'un des innombrables Français qui travaillent à ce que nos 2 pays entretiennent des relations d'amitié et de coopération pérennes et productives, d'exprimer la nostalgie inévitablement ressentie à évoquer l'évènement qui nous réunit.

► nostalgie d'une époque où la France reconnaissait le monde tel qu'il était, et non tel qu'elle aurait voulu qu'il fût ; (une doctrine assez éloignée d'un « devoir d'ingérence » dont on pourrait questionner l'efficacité) ;

► nostalgie d'une époque où la politique l'emportait chez nous sur la communication ; la vision à long terme sur la tyrannie de l'instant ;

- ▶ où la définition d'une politique étrangère était le seul fait de dirigeants issus du suffrage universel, tenant en lisière le tintamarre médiatique, ses caricatures et sa pensée unique, ainsi que l'activisme de quelques groupuscules aussi prétentieux que dépourvus de légitimité démocratique.
- ▶ époque où la volonté de connaître d'abord, et de dialoguer ensuite, prévalait sur la posture moralisatrice...

Mais la nostalgie n'exclut pas l'espoir. Si la France – sans parler de la Chine – a profondément changé depuis 45 ans, le fondateur de la Ve République et les hommes d'envergure qui ont servi sa politique chinoise nous ont laissé un héritage dans lequel puiser pour surmonter les difficultés présentes.

Et les motifs d'espérer sont nombreux. Je n'évoquerais, pour terminer, que l'un d'eux.

Recevant Claude Chayet avant son départ en Chine, le général de Gaulle lui dit :

« J'observe que davantage de Français devraient apprendre le chinois, et réciproquement, davantage de Chinois devraient apprendre le français, pas tous bien sûr ! ».

Aujourd'hui, 24 000 collégiens et lycéens, 16.000 étudiants français étudient le chinois. Tandis qu'un nombre croissant d'élèves chinois apprend notre langue et que 17 000 étudiants venus de Chine séjournent en France. Espérons donc ensemble qu'ils sauront faire demain que les relations entre nos deux pays – bonnes ou moins bonnes – demeurent d'abord, par tous les temps, rationnelles.

Remerciements : Fondation Charles de Gaulle, Paris

Bibliographie « *L'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine populaire (27 janvier 1964)*, Cahiers de la Fondation Charles de Gaulle, 1995